

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE MONCHY-LAGACHE du Lundi 30 Octobre 2017 à 20 h.**

Approuvé par le Conseil Municipal en date du 6 Décembre 2017

Présents : P. LEVERT - O. BLERIoT - A. BORRUECO - Y. BRESOUS - M. CAPON - P. DUPONT - E. ELLEBOODE - J. HAPPE - E. HUBERT - JC ISTE - P. GOURLIN. D. WILLEMAN

Absent excusé avec procuration : JB GRU (Procuration donnée à- P. GOURLIN)

Absent excusé D RIGOLIN

Absent R. CAILLEUX

Secrétaires de séance : A. BORRUECO – JC ISTE

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la réunion du 12 septembre 2017.
- Adhésion au service « missions temporaires » du Centre de Gestion de la Somme.

M le Maire ouvre la séance à 20h05

Point N°1 Approbation du compte rendu de la réunion du 12 Septembre 2017.

Le compte-rendu est adopté par 10 voix pour et 1 voix contre.

N'ont pas participé au vote en raison de leur absence lors du conseil du 12 septembre 2017

E. ELLEBOODE – D WILLEMAN

Pour : : P. LEVERT - O. BLERIoT - A. BORRUECO - Y. BRESOUS - P. DUPONT

JB GRU - J. HAPPE - E. HUBERT - JC ISTE - P. GOURLIN

Contre : - M. CAPON

Point N°2 ; Adhésion au service « missions temporaires » du Centre de Gestion de la Somme.

Monsieur le Maire informe de la nécessité de remplacer la secrétaire de mairie qui a demandé sa mutation.

Une personne est pressentie pour ce poste mais elle ne sera disponible que dans quelques semaines.

Afin d'assurer la continuité du service, Monsieur le Maire propose d'adhérer au service "missions temporaires" du Centre de Gestion de la Somme.

Ce service propose aux collectivités qui le souhaitent un personnel compétent pour effectuer des remplacements d'agents titulaires momentanément absents ou afin de les affecter à des missions temporaires (surcroît de travail, besoin saisonnier, accroissement temporaire d'activités.).

M. Le Maire propose d'adhérer à ce service, facultatif, sachant que chaque mission fera l'objet d'une convention ponctuelle qui en précisera l'objet, la période et le coût.

Cette demande d'adhésion est approuvée par 12 voix pour et 1 voix contre

Pour : : P. LEVERT - O. BLERIoT - A. BORRUECO - Y. BRESOUS - P. DUPONT - E. ELLEBOODE

JB GRU - J. HAPPE - E. HUBERT - JC ISTE - P. GOURLIN – D WILLEMAN

Contre : - M. CAPON

Levée de la Séance à 21h05